

Le terrorisme de Kaddafi

Suite de la page 1

La dénonciation de ce nouveau forfait de Kaddafi a été faite cette fois-ci les preuves à l'appui. Le ministre des Affaires étrangères ayant atterri à New-York avec deux grandes mallettes pour sa démonstration. Une contenant un film video de 15 minutes et l'autre 15 tonnes d'explosifs que Kaddafi voulait faire placer dans la salle où Habré réunit son gouvernement.

Le coup devrait s'opérer par un certain Ali Hassan, tchadien âgé d'environ 47 ans dont le rôle était de placer les explosifs avant de les actionner à partir du sol camerounais. A cet acte criminel, se grefferait aussi la dernière explosion d'un DC 10 de la compagnie UTA sur l'aéroport de Ndjaména.

Mais contre toute attente, et comme il en a l'habitude, le gouvernement libyen a démenti toutes ces informations, lesquelles seraient fabriquées de toute pièce. Comme quoi l'homme d'Etat de Tripoli ne cessera jamais d'étonner!

Kajangu Mususu.

A la suite d'une grève à l'Onatra

M. Paelincks cède son fauteuil au citoyen Lukusa

o Arrêt et reprise de travail à la Pharmakina/Bukavu

Une grève a failli paralyser les activités de l'Office national de transport (ONATRA) à Kinshasa du 21 au 26 janvier dernier.

Bien heureusement, après un examen minutieux des fondements de cette cessation de travail intempestive, les cheminots de la capitale se sont ressaisis et ont repris leur travail dès le lundi 28 janvier.

La solution est sortie d'une réunion de concertation convoquée et présidée par le Maréchal Mobutu lui-même à l'intention de 300 travailleurs de cette compagnie encadrés par leurs dirigeants, délégués et permanents syndicaux, ainsi que le commissaire d'Etat aux transports et communications à la Cité de la N'Sele. Après avoir entendu toutes les parties en présence, il a été découvert que la confusion provenait d'un manque de circulation de l'information. Raison pour laquelle M. Paelincks ancien PDG jugé discipliné, a été démis de ses fonctions cédant son fauteuil au citoyen Lukusa, ancien PDG à la

Sozacom et commissaire d'Etat au Commerce extérieur. Il sera secondé par le citoyen Bambutsi Etombo, délégué général adjoint et membre du Conseil d'Administration de l'Onatra.

De fait, il s'était agi d'une certaine augmentation salariale de 44,38% transformée dans les actes à environ 38% pendant que le Conseil exécutif avait suspendu tout mouvement d'augmentation et fixé la limite pour cette année à 25%. Et ce, compte tenu des arrangements pris entre notre pays et le Fond monétaire international.

Les travailleurs de l'Onatra, très heureux d'avoir désormais un dirigeant zaïrois pour augmenter la production de cette entreprise de transport et corrélairement leurs avantages divers.

A LA PHARMAKINA

A la même période, les fabricant sdes médicaments de la Pharmakina Bukavu ont, à leur tour, débrayé. Et pour cause? Une simple question de malentendu. Ils auraient appris on ignore par quel vent qu'une augmentation de 25% leur aurait été promise dans une lettre par le Holding de Luxembourg sur base du rendement plus que probant de l'usine.

Le feu fut mis aux poudres quand, à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux, l'Administrateur-délégué de la Société, M. Van DAWEN annonçait une libéralité de 5% que la Pharmakina accordait à ses travailleurs pour accroître leur pouvoir d'achat. Libéralité qui n'avait rien à voir avec les termes de la con-

vention collective ou un autre mouvement d'augmentation salariale régulière.

Après une intervention du syndicat, de l'inspection du travail ainsi que de l'autorité régionale représentée par le commissaire urbain, la reprise du travail a été acceptée par les travailleurs. Hormis la libéralité d'accorder 5% d'augmentation, la direction de la Pharmakina qui applique déjà les termes de la convention collective signée le 18 avril 1984 reste fermement déterminée à leur accorder tous les avantages auxquels ils ont droit. Et ce, après la présentation du bilan de la société qui interviendra en mars 1985.

Kajangu et Barhayiga.

Le Pape

Suite de la page 1

Le secrétaire particulier du Pape, le Zaïrois Kabongo, était porteur d'un message personnel de Sa Sainteté Jean Paul II. Il a révélé qu'il la lecture dudit message le Président-fondateur du MPR, Président de la République était très content. Ce qui signifierait que son invitation était acceptée par le Souverain pontife. La dernière visite de Jean Paul II au Zaïre remonte au mois de mai 1980. Cette occasion, le Pape pourrait présider la canonisation de la Soeur ANUARITE assassinée en 1964 à Isiro dans le Haut-Zaïre par les rebelles mulelistes.

Signalons, par ailleurs, que Jean-Paul II vient de boucler un long périple en Amérique latine. Au cours de cette tournée, le Pape a sérieusement vilipendé la participation des prêtres Sud-américains à la politique.

Yav a Mutach.

Editorial

Suite de la page 1

OBJECTIF, EFFICACITE

C'est dans ce cadre qu'il faut également inscrire le train de toutes ces récentes décisions qui ont également touché le deuxième organe du Parti-Etat, le Comité central. Non seulement le nombre des membres qui le compose a été ramené de 125 à 80 mais le Bureau du Comité central métarmophosant à chaque session est devenu permanent et définitif.

Son secrétariat permanent devient le même pour le Bureau politique dont les membres ont été ramenés à 14. Il devient l'émanation du Comité central. Dans sa composition, le Bureau politique comprendra désormais les chefs des corps constitués de la République et 5 autres membres à désigner par le Président-Fondateur.

D'autre part, le règlement d'ordre intérieur du Comité central sera modifié de manière à introduire en son sein une nouvelle structure appelée "le bureau élargi". Ce dernier comprendra les 14 membres du Bureau politique et les 4 membres du Bureau permanent du Comité central.

Cette retouche dans l'équipe qui gagne n'est pas formelle mais elle vise plutôt quelques éléments qui le compose et les structures de façon à "mobiliser les hommes qu'il faut en vue de la mise en oeuvre des programmes d'exécution initiés par le Guide Mobutu pour son septennat social".

Tout comme Diogène à son époque, le Maréchal du Zaïre est en quête des collaborateurs pour réaliser son dessein politique pour les 7 ans à venir. Il le fait d'une façon élégante de telle sorte qu'il entend s'entourer de cerveaux vifs, ce corps d'élite capable de canaliser les aspirations du peuple.

Cette mutation qui s'opère dans la vie politique du pays s'inscrit dans la juste ligne de son message de fin d'année lorsqu'il répondait aux vœux présentés par l'ancien Premier président du Bureau du Comité central: le premier trimestre de l'an 1985 sera consacré à la définition des objectifs et à la mise sur pied des structures en vue d'un démarrage effectif du programme septennal au deuxième trimestre.

Ces changements et restructurations éveillent donc des espérances légitimes d'un peuple qui a scellé une alliance objective avec son Guide, le Maréchal Mobutu Sese Seko.

J U A

Le comité central en deuil Sakombi Ekope n'est plus

Le membre du Comité central et ancien commissaire d'Etat, du du peuple et Gouverneur de la Ville de Kinshasa, le citoyen SAKOMBI EKOPE est décédé le jeudi 31 janvier dernier aux cliniques universitaires de Kinshasa des suites d'une longue maladie.

Né à Kinshasa le 24 décembre 1929, l'illustre disparu a fait 3 années de sciences en communications à Tournai en Belgique avant d'oeuvrer dans l'enseignement à l'Institut St Raphaël de Limete et comme journaliste à l'Agence Belgo-congolaise de presse et de documentation.

Il entrera ensuite dans la navigation SABENA et dans l'Administration Bralima d'où un stage à Bruxelles le conduira à la direction commerciale de l'Unibra à Kinshasa.

En matière politique, il a assumé la direction de la propagande du Parti à la PUNA à

l'époque de Bolikango.

-En 1967, il est élu secrétaire provincial puis gouverneur provincial pour le Moyen-Congo avant son accréditation au Bas-Zaïre en qualité de commissaire provincial.

-En 1969, il est nommé vice-ministre de l'intérieur du gouvernement central puis ministre de l'intérieur en 1970. Il a, en outre, été délégué général de la B.A.T.-ZAIRE avant de devenir commissaire du peuple et secrétaire exécutif adjoint du MPR.

C'est le 2 septembre 1980 qu'il entrera au Comité central, fonction qu'il cumulera en octobre 1981 avec celle de Gouverneur de la Ville de Kinshasa.

Feu Sakombi Ekope laisse une veuve et huit enfants.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons une autre triste nouvelle. Celle de la mort, ce vendredi, de la mère des Sakombi.

Par pléthore de matières, nous nous sommes vus contraints de sacrifier notre page de swahili.

Que nos lecteurs veuillent bien nous en excuser.